BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniè..s 24 heures.

MARIAGES.

Fred. C. Schuander à Amelia M. Murphy; Wm H. Brown à Virginia Devillier; Joseph Populus à Victoria Emile.

NAISSANCES

Mmes John J. Finerty, un garçon; M. J. Fitzmorris Jr. un garçon; Léon J. Monguillot, une fille; Santo Vece, un garçon; Jos C. Molaison Jr, un garçon; John E. Moragas, une fille; Jos G. Ward, un garçon.

DECES.

Anna Knight, 28 ans, Hôpital de Charité; Annie Farrell, 40 an, 4100 Laurel; veuve Camille Lacoste, 75 ans, 1722 Ursulines; Jno. McC. Carroll, 18 ans, 1002 N. Broad; John G. Trig, 33 ans, 1017 Esplanade; Elizabeth Alexander, 62 ans, 266 Walnut; Solomon Jackson, 34 ans, 2758 Gravier; Vincent Pelligrini, 35 ans, American Sugar Refinery; Victoria Brooks, 1 heure, 1823 N. Derbigny; enfant de Mme J. G. Garvey, 2 heures, 1018 Perdido; Eliza Henderson, 55 ans, 3710 Dryades; Inez Black, 8 ans, 2618 Quatrième.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Security Brewing Co. vs Sam'l E. Burke, réclamation de $171,30 sur un compte courant.

W. W. Carre Co. vs Leopold Levy & als, action en recouvrement de $203,53, sur un compte courant.

Mme Ruth B. Hébert vs Les mineurs Elenor B. Smith & als, demande de partage.

Betsie Levins vs Tillie V. Thomas, réclamation de $.000 et possession d'un local.

Successions ouvertes:

Margaret Lorch, Mary Klevorn.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Jim Larkins, actes de violence; Wm Bailey, diffamation; Irène Dours, John Darribere, violation de l'acte 176 de 1908.

Acquittés:

Ben Blakeman, actes de violence; A. J. McWalters, larcin; James Williams, détournement; Julia Roussette, larcin; Jack Davis, vol avec effraction.

Condamnations:

Jane Kane, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Jones Watson, attaque à main armée, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Trouvé coupable:

A. J. McWalters, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Nael Chamel à Vve Peter Tissot, terrain, St-Antoine, Johnson, Grant et Bourbon, $.75.

Lakeview Land Co. à Mme G. Favrot, 4 terrains, Iberville, Louisville, Twiggs et Filmore, $650.

A. J. Bienvenue à Mme N. L. Parmentel, portion, America, Hunters, Deers, Columbia, $300.

A. Donaldson & C. C. Building & Homestead Association, lot, Lesseps, Pologne, Claiborne, Derbigny, $400.

Acquéreur à J. G. Herman, même propriété, $400.

Vve J. C. Seguin et als à French Market Homest'd Ass'n, terrain, Dauphine, Mandeville, Marigny et Bourgogne, $3,200.

L'acquéreur à Mme Geo. Green, même propriété, $1,500.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Il y a une seule façon facile au problème de santé et des milliers l'ont trouvée par l'usage du Bitter. Essayez en une bouteille aujourd'hui pour Vomissements, Déperdition d'Appétit, Indigestion Dyspepsie, Crampes et Diarrhée.

J. C. Seguin à Vve J. C. Seguin, une moitié d'intérêt dans un terrain, St-Claude, Espagne, St-Roch et Marais, $1,875.

Thos Adams à J. R. Spears, 2 terrains, Gén. Taylor, Rempart, Peniston et Saratoga, $1,700.

Vve C. M. Hobren à P. J. Olivier, terrain, St-Andrew, St-Mary, Laurel, Annonciation, $2,200.

Mme L. P. Delahoussaye à Security B. and L. Ass'n, terrain, St-Charles, Bordeaux, Upperline, Pitt, $1,600.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $——

E. A. Carrière Co. Ltd. à Mlle Maggie Bonsall, terrain, Onzaga, Dergenois, Lapeyrousse, Rousselin Alley, $475.

FAITS DIVERS.

Enquête sur la mort du nègre Ferguson.

M. F. S. Shields, président de l'Association pour la Réforme des Prisons, a prié M. Lyman, président du Comité de la Maison de Détention, de faire une enquête sur le traitement infligé au nègre Mannie Ferguson, par les geôliers de cette institution.

Ferguson est mort subitement lundi après-midi après avoir été soumis à une douche froide et avoir reçu quelques coups de martinet.

Le bruit avait immédiatement couru qu'il avait succombé à ces mauvais traitements, mais l'autopsie du coroner avait réduit à néant ces rumeurs en démontrant péremptoirement que la mort de Ferguson avait été causée par une paralysie du cœur, provoquée par l'usage immodéré de la cocaïne.

L'Association pour la Réforme des Prisons a néanmoins résolu de tirer l'affaire au clair et c'est dans ce but qu'une enquête sera ouverte par M. Lyman.

M. Shields, président de l'Association, discutant, hier, les traitements infligés aux prisonniers a dit:

"L'Association pour la Réforme des Prisons ne s'oppose pas à ce qu'une punition raisonnable, corporelle ou autre, soit infligée aux prisonniers, lorsque ceux-ci refusent de se conformer à la discipline ou de travailler.

Mais dans ce cas la punition doit être infligée par le directeur ou sous sa surveillance personnelle.

Nous nous opposons à ce qu'un prisonnier soit fouetté par un de ses co-détenus ou par toute autre personne dont l'autorité n'est pas suffisante.

Dans le cas de Ferguson l'Association n'a reçu aucune information officielle, mais nous commencerons immédiatement une enquête.

"Dans toutes nos enquêtes concernant la Maison de Détention nous avons reconnu que cette institution était dirigée convenablement sous l'administration du capitaine Picheloup et nous n'avons jamais constaté qu'un traitement trop sévère fût infligé aux prisonniers.

"Nous reconnaissons qu'il est parfois nécessaire d'agir avec rigueur pour maintenir l'ordre et la discipline et la plupart des prisons d'Etat autorisent les châtiments corporels comme moyen de correction. Cependant ces châtiments doivent être infligés d'une manière raisonnable et sans inutile cruauté."

INCENDIE.

Un feu dont on ignore l'origine a pris naissance hier après midi dans la demeure de Mme Rainde, rue Colombus 2018. Les flammes ont été éteintes par une pompe du voisinage.

Accusation portée contre Charles G. Fletcher.

Un mandat d'amener a été lancé hier par le commissaire fédéral Chiapella contre Charles G. Fletcher, propriétaire de la Switzer's Candy Manufactory, rue Baronne, 607.

Cette mesure a été prise à la requête de l'attorney de district fédéral sur la plainte d'une négresse âgée qui prétend que Fletcher s'est livré à une tentative de chantage pour lui extorquer une somme de $75.

Cette négresse, dont le mari, un vétéran de l'armée fédérale, est mort récemment, avait touché une pension de $225 du gouvernement fédéral. Fletcher, paraît-il, s'était occupé de sa correspondance et avait compulsé divers dossiers dans le but de lui faire obtenir la pension désirée.

Sitôt qu'elle fut en possession des $225 Fletcher réclama une commission de $75 en menaçant la veuve de lui faire supprimer cette pension si elle ne s'exécutait pas.

La menace produisit l'effet désiré et la vieille négresse, bien à contre-cœur, versa la commission exigée, mais porta plainte à l'attorney fédéral, qui ordonna l'arrestation de Fletcher.

Fletcher a été arrêté dans le courant de l'après-midi et a été immédiatement traduit devant le commissaire Chiapella. Il a plaidé non-coupable et a été remis en liberté sous une caution de 500 dollars.

Il comparaîtra vendredi matin en audience préliminaire.

McWaters plaide coupable.

A. J. McWaters, l'employé de la Raffinerie américaine arrêté ces jours derniers sous l'accusation d'avoir volé un baril de mélasse, a comparu hier matin en audience préliminaire devant la seconde cour de cité.

McWaters a plaidé coupable en déclarant qu'il était d'usage parmi les employés de la raffinerie d'emporter de la mélasse et d'en disposer à leur propre bénéfice, sans que jamais les directeurs ni les contre-maîtres s'y opposent.

L'accusé a ajouté qu'il ignorait la loi et qu'il ne croyait pas commettre un délit en emportant un baril de mélasse.

Il est probable que la sentence sera rendue dans le courant de la semaine.

McWaters avait été arrêté par le chef des détectives Reynolds à la suite d'une plainte du surintendant de la Raffinerie qui depuis quelques semaines constatait la disparition systématique de barils de mélasse.

Une surveillance fut organisée et McWaters surpris en flagrant délit.

Voleur arrêté.

Hier après-midi, vers une heure, Joseph Broeks a été éveillé par le bruit que faisait un nègre dans sa chambre, 135 Place des Elks. Brooks s'est levé à temps pour voir l'individu prendre la fuite avec une somme de $80 trouvée dans sa poche. Le noir a été poursuivi et mis en état d'arrestation.

VOL.

Dans la nuit de lundi dernier des voleurs sont entrés dans le magasin de Jake Buckman, rue du Canal 1406, et en ont emporté des vêtements d'une valeur de $80.

HOTEL DE VILLE

Quelques représentants de l'Eglise Baptiste de couleur se sont rendus hier matin à l'Hôtel de Ville et ont demandé au maire McRaken si, le cas échéant il pourrait disposer à la Nouvelle Orléans d'une salle pouvant contenir 6,000 délégués.

Ils ont expliqué leur demande en déclarant que les prédicateurs des églises baptistes de couleur devaient s'assembler en Convention le 17 septembre prochain à Columbus, Ohio, et que la délégation néo-orléanaise avait l'intention de proposer que la prochaine Convention soit tenue dans notre ville.

Avant d'exposer leur proposition les délégués ont tenu à s'assurer s'il y avait à la Nouvelle-Orléans une salle pouvant contenir de 5,000 à 6,000 personnes.

M. McRacken leur a répondu qu'il n'avait pas à sa disposition une salle d'une telle contenance mais leur a conseillé de s'adresser à quelques associations privées qui peut-être pourraient leur répondre affirmativement.

La liste des jurés.

Sur la liste des jurés de la Cour Criminelle, appelés à être de service dans le courant du mois d'août, se trouvait le nom de Joseph Carr, propriétaire d'une boutique de tailleur dans le quartier malfamé.

Hier le district attorney Adams a demandé au juge Chrétien l'autorisation de biffer le nom de Carr, sous prétexte qu'il n'était pas désirable de recruter les membres du jury criminel dans un tel milieu. Le juge a fait droit à cette requête et à l'heure actuelle le nom de Carr ne figure plus sur cette liste.

Gowland est au pénitencier.

Joseph Q. Gowland, l'ex-notaire qui, ces jours derniers, s'est reconnu coupable de faux et de détournement et a été condamné à huit ans de travaux forcés, est parti hier matin pour le pénitencier de Baton Rouge, sous la garde du capitaine Richard Meredith.

La jeune femme du condamné l'a accompagné jusqu'à la gare et c'est en pleurant qu'elle a dit un dernier adieu à son époux.

Enquête de l'inspecteur médical.

Le Dr S. D. Porteur, le nouvel inspecteur médical du Bureau de Santé d'Etat quittera Baton Rouge ce matin pour se rendre dans la paroisse Caddo où il procédera à une enquête au sujet des nombreuses plaintes formulées contre les diverses compagnies qui exploitent les puits d'huile de la région. Ces compagnies sont accusées par les habitants de la paroisse de déverser de l'huile, contenant de l'eau salée, dans le lac Caddo, ce qui a pour effet de tuer les poissons, dont les corps surnagent et vicient l'atmosphère.

De nombreuses protestations se sont élevées à ce sujet et le Bureau de Santé a résolu d'ouvrir une enquête et s'il y a lieu d'intenter des poursuites aux coupables.

Attaque et vol.

Casimir Melin, un jeune nègre de 14 ans, demeurant rue Claiborne, 1020, se trouvait dans le voisinage du vieux bassin mardi soir, lorsqu'il a été attaqué par un noir qui lui a retourné les poches.

Jackson Brewing Co.

Notre Bière Bohemian Jackson

PURE FOOD BEER

Ne contient que 3 1/2 0/0 d'Alcool, ce qui en fait une boisson sobre. Nous recommandons son usage modéré, et en condamnons l'abus. Les Allemands, une des nations les plus éclairées et les plus sobres au Monde, font de la Bière leur principale boisson et en consomment deux fois autant par personne que nous le faisons aux Etats-Unis. Notre Bière Bohemian est faite d'après la vieille méthode Allemande, et vaut n'importe qu'elle autre. (Vendue en barils seulement.) Nous vous invitons à visiter notre Brasserie.

RUES DECATUR ET JEFFERSON.

Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés.

Gus. Oertling, Sec. Trés. Jos. Melcher, Surintendant.

28 fév—12m—dim jeu

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS

Le procès de Vital Tujague est renvoyé.

Par suite de l'absence de deux témoins importants le procès de Vital Tujague qui devait commencer hier matin devant la cour criminelle de district a été renvoyé au 24 août.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue hier matin vers deux heures dans un café rue Royale 120, entre Ed. Wiginton et Wm Davis, un marin, ce dernier a été blessé au visage par son adversaire qui l'a frappé avec un verre.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

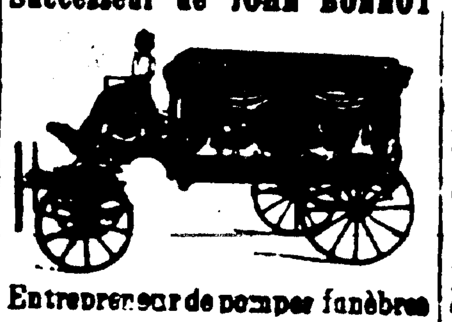

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1848.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER Vice-Président

EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE HEMLOCK........ 466

PHONE HEMLOCK 382.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS

ARRETEZ-VOUS REGARDEZ ECOUTEZ

FETE DES POMPIERS

Au Profit du Fonds de Secours de Pension des Pompiers

FAIR GROUNDS SAMEDI, 14 AOUT, 1909,

COMMENÇANT A 2:30 P. M.

Courses Handicap de Harnais. Courses de Poneys et de Mulets. Courses d'Automobiles de Moteurs Cycles. Courses à Pied pour Agents de Police Pompiers Conducteurs, MotorMen, Femmes, Hommes, Filles et Garçons

JEUX DE TOUTE SORTE POUR FEMMES ET ENFANTS.

Concours de Marche entre Membres Marquants des Départements de Police et de Pompiers.

Jeux et Divertissements de Tout Genre pour l'Edification des Vieux et des Jeunes.

PROMENADE CONCERT DANSE

Assistez aux Epreuves de Force et de Résistance dans le Concours de "TUG OF WAR" entre des Equipes de Choix des Départements de Police et de Pompiers. Un des PLUS BEAUX FEUX D'ARTIFICE qu'il ait jamais été donné de voir, fabriqués expressément pour cette occasion

Entrée 25 sous. Enfants au dessous de 12 ans Gratis.

10 août—5f

Artère coupée.

En jouant en face de sa demeure rue Remparts 2518, hier soir à huit heures et demie, Wm Lyons un gamin de 13 ans, a posé le pied sur un morceau de verre de bouteille et s'est coupé une artère.

Il a été promptement transporté à l'hôpital.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

PETITES ANNONCES.

A vendre ou à louer — La grande et commode résidence No 923 rue Ste Anne, très convenable pour appartements garnis ou pour diviser par étages, toutes les chambres indépendantes sur de grands corridors, dépendances complètes, grandes cours pavées, le tout en bon état.

Bonne occasion pour une personne entreprenante qui voudrait sous-louer. Il y a plusieurs locataires qui désireraient y demeurer.

S'adresser sur les lieux.

8 août—1 sem

White City

OLYMPIA OPERA COMPANY.

Lottie Kendall et une Compagnie de 36 Personnes.

CE SOIR,

"SAID PASHA"

Orchestre Complet. Prix, 10, 20, 40 et 50c. Tableaux mouvants de 8 à 10.30 P. M.

Sièges en vente au Magasin de Musique de Grunewald. Entrée à la porte 10c. bon pour le théâtre ou un voyage sur le Chiffre Huit ou Carrousel.

WEST END Tous les Soirs

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO
FRERES GARTELLE
KARL EMMY and CANINE PETS
ERNEST YERXAS
ARMSTRONG & VERNE
KINODROME

Sièges réservés 10 sous, en vente d'avance au Magasin de Pianos de Junius Hart, 938 rue du Canal.

11 mai—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA.........Prop.

Ouvert toute l'Année

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES

19 mai—3m

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 15 Avril 1909

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

$1.00 EXCURSIONS $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 8 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 227 rue Carondelet.

16avril—1y

AVIS SPECIAUX.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle-Orléans, salle No 2, Hôtel de Ville, juillet.

Avis est ici donné au public que les taxes sur la propriété foncière pour l'année 1909 sont maintenant dues et deviendront délinquantes le 31 août 1909. La taxe de capitation est payable en même temps.

Ce bureau sera ouvert pour la perception des taxes de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., les samedis exceptés; il fermera ce jour là à midi. Apportez avec vous vos reçus de l'année dernière.

OTTO F. BRIEDE,
Trésorier.

1er août—1er au 12 inc

un étrange empressement. Je vais surveiller le gaillard, et nous aurons vite fait, une fois à New York, de le semer en route!

Et il sortit de la salle à son tour. Au moment où il se préparait à rentrer dans sa cabine, il se trouva nez à nez avec le Marseillais.

—Eh! mon cher compatriote, claironna celui ci, la santé est toujours bonne! Vous habitez donc par ici? Tous mes compliments; c'est un joli coin qu'on vous a donné-là! Vous n'êtes pas exposé comme moi à être réveillé à minuit par le fracas des escarbilles! Et les voisins ne vous gênent point?

—En effet, je sais très bien! dit Dupuis. Et il ferma sa porte au nez de Major, qui ne semblait pas s'apercevoir de la froideur du Parisien.

Quant à l'inspecteur, tout en paraissant préoccupé de voir au plus vite le maître-coq, il se disait:

—Tiens! tiens! C'est bien la cabine de ce bon monsieur, dont la porte était entr'ouverte la nuit dernière, à une heure du matin.... Il découche, mon compatriote.... Mais où diable ai-je déjà vu cette figure-là?.... Il y a longtemps, mais je suis sûr que nous avons déjà fait connaissance... Ah! je me souviens, maintenant!.... Oui!.... C'est ça: il ressemble en beaucoup plus âgé à ce Louis Dupuis, qui avait dénoncé tous ses complices, il y a quinze ans, dans une affaire de vol qualifié.... et qui, depuis, fut tué d'une balle au cœur par les "poteaux" de ceux qu'il avait trahis! Il est mort et enterré, celui-là!.... C'est égal, ce serait drôle, si l'individu qui s'attache aux pas du jeune Antoine, avait une cicatrice aux environs de la troisième côte gauche!

VI

LES DISTRACTIONS DE M. DUPUIS

Le soir même, Major donna sa première leçon de français aux deux demoiselles Lamb. Il y obtint un succès étourdissant. Bien entendu, il avait dû se faire assister de son interprète ordinaire, Antoine de Gévriel, plein d'ailleurs d'une bonne volonté d'autant plus grande, que miss Régina Lamb, cadette, déployait toutes les séductions de la coquetterie américaine pour retenir le jeune homme auprès d'elle.

Explique qui pourra ce phénomène! Mais Antoine prenait plaisir à cela. Il trouvait une sorte de jouissance, un peu perverse peut-être, à se dire, quand miss Régina lui décochait ses œillades les plus ensorceleuses:

—J'aime Raymonde! Je n'aime que Raymonde et Raymonde est tout pour moi!

Il aurait voulu être l'objet du désir de toutes les jeunes filles de la terre, pour faire, de cette adoration universelle, un magnifique trophée d'amour, qu'il eût déposé humblement aux pieds de Raymonde Passadieu!

Cependant, Major avait pris la carte du dîner, imprimée en lettres d'or, s'il vous plaît, en allemand et en anglais. Il pouvait déchiffrer à livre ouvert, ce texte qu'il savait par cœur, et la leçon allait toute seule.

—"Soup à la reine"! Eh bien, voilà! on prononce soupe! Pas difficile à prononcer, moins facile à tremper!

—Soupe! répétaient docilement les trois élèves de Major.

—Et ça: "duchesse potatoes": pas difficile non plus! Potatoes, ça veut dire "pommes de terre".

—Peum's de terre! articulait Régina, avec une certaine appréhension.

—Mais non! c'est pas peumme! c'est pomme: o, o, pomme! Ouvrez la bouche! Bon! c'est mieux!....C'est même très bien. Autre chose maintenant: "Chicken", c'est poulet, en français! Une, deux, trois: poulet!

—Yes; paoulette!

—Mais non! pas paou!.... Pourquoi paou?.... Pou, poupoupoupou!....Bon! Très bien. Quant à ce mot là: "puddingue", c'est angliche, vous savez ça mieux que moi!

—No! cria l'aînée des demoiselles Lamb. "Poaddigne!"

—Ah! bon! fit docilement Major: puddingue se prononce pouddigne.... Soit! Ne chicanons pas pour une fois! Mais je vous jure que votre "coffee" s'appelle du café!.... Maintenant, récapitulons: Soupe!

—Soupe!

—Pomme de terre! Attention!

—Pomme de terre! répétèrent correctement trois voix cristallines.

—A merveille. Poulet!....Artichaut.... Crème.... Café.... Bravo! j'ai des élèves fort intelligentes, et cela m'encourage.... Eh bien, mesdemoiselles, cela suffit pour aujourd'hui. Répétez les mots que vous venez d'apprendre, au moins dix fois avant de vous endormir, et demain, au petit déjeuner, je vous enseignerai à dire comme il faut: fromage de gruyère et jambon!

M. Lamb, qui avait assisté impassible, à cette leçon de haute fantaisie, parut si content qu'il fit apporter quatre bouteilles de champagne.

En constatant que Dupuis était absent, et que parmi les passagers présents, il n'y en avait pas qui parussent comprendre le français, Antoine ne put résister à l'envie de lancer une gaminerie, et, en même temps, de donner l'éveil à Major.

—Ah! dit il à mi-voix, en voyant arriver les quatre bouteilles de champagne, si Vauvert était là, c'est lui qui apprécierait cette façon de payer un cachet!

Major ne sourcilla pas. Il n'eut point l'air d'avoir entendu.

—Là! se dit Antoine, il paraît que j'ai gaffé! C'est bien, on ne m'y reprendra plus!....

La traversée continuait donc sur l'"Ems" dans les meilleures conditions possibles. Pas de brouillard, mer calme. Les passagers malades au début, faisaient, les uns après les autres, leur apparition sur le pont du navire. On disait cependant que deux ou trois n'avaient pu se lever encore, et que le mal de mer restait, pour eux, rebelle à tout traitement. Mais personne ne se préoccupait de ceux que le Marseillais appelait "les éclopés".

Tout semblait calme à bord. Dupuis n'avait plus que rarement l'occasion de causer avec Antoine: non que le jeune homme s'y refusât, mais il se trouvait littéralement accaparé par la sémillante Régina Lamb, type accompli de l'Américaine hardie, intelligente, sans rien des timidités des gaucheries ravissantes des Européennes, mais foncièrement honnête, et à qui son honnêteté même, donnait un piquant particulier.

Antoine prenait un vif plaisir dans la compagnie de la jeune miss, et vis-à-vis de lui-même, il ne s'en défendait point. N'était-il pas sûr de ses sentiments? Et il constatait chaque soir qu'en effet, Régina Lamb ne troublait rien en lui: ni les sens, ni l'imagination. C'était simplement pour lui une exquise camarade — à laquelle, toutefois, il n'avait rien révélé de sa véritable personnalité — avec qui il ne se laisserait jamais aller aux confidences dangereuses. D'ailleurs, il avait paru à Antoine que Major voyait d'un œil très favorable ce flirt innocent, mais absorbant.

—Sans doute, songeait Antoine, est-ce pour que je m'habitue à mon personnage de George Gray, qu'il cherche ainsi toutes les occasions de me laisser en tête à tête avec la brune Régina!

Ce n'était point cela. Major ne visait qu'à une chose: isoler le plus possible Antoine de Dupuis. Il se méfiait du placier en fourrures; son instinct, rarement en défaut, lui révélait en Dupuis un ennemi, sans compter cette ressemblance avec un bandit connu, que l'inspecteur avait évoquée tout de suite, grâce à sa mémoire prodigieuse!

Or, un fait bizarre se produisit, à trois reprises. Pour des raisons qui devaient être bonnes, Major s'étant attardé volontiers la nuit, dans les couloirs, avant de rentrer chez lui, il lui arriva de voir Dupuis qui cherchait à pénétrer dans une cabine qui n'était pas la sienne! Le Marseillais, goguenard et pourvu d'un aplomb indomptable, cria au Parisien:

—Eh! bonsoir, mon cher compatriote!

A quoi Dupuis, prenant soudain un air stupéfait, répondit:

—Vraiment, je ne sais pas où j'ai la tête, ce soir! Voilà que je ne reconnais plus ma porte!

—Oh! ce n'est pas malin! riposta Major bon enfant: ces cabines se ressemblent toutes!

La nuit suivante se passa sans incident. Mais la quatrième nuit, Dupuis se trompa encore de cabine, sous les yeux de Major, qui avait constaté que le Parisien prenait toujours une porte étrangère pour celle de son "home" particulier.

Cette fois, Major ne se montra pas. La nuit d'après, il réussit encore à se cacher, et guetta, dans l'ombre. Ses prévisions se se réalisèrent: Dupuis vint encore essayer de s'introduire dans la cabine occupée par autre passager! Et chose stupéfiante! cette cabine s'ouvrit, et Dupuis entra! Il est vrai qu'il n'y resta qu'une minute: le temps, sans doute, de s'excuser!

A continuer

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,880—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Julius G. Stendel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Porter Parker, avocat.

4 août—4 9 12